

Pièces à fournir

Prêt d'honneur Initiative Croissance

Nous nous réservons le droit de ne pas donner suite à votre demande si votre dossier est incomplet et ce préalablement au comité d'agrément.

Les pièces demandées ne sont pas exhaustives et l'instruction de la demande de prêt d'honneur par le chargé de mission ne se réduit pas à la réception des documents.



Réception de vos pièces **par mail** : contact@initiative-reunion.fr ou **dépôt physique au siège à Saint-Paul**

PIÈCES NÉCESSAIRES POUR BÉNÉFICIER D'UN 1ER RENDEZ-VOUS D'EXPERTISE

- Une *étude prévisionnelle/business plan établie par un expert-comptable, un organisme de gestion ou par vos soins comprenant à minima :
 - Une présentation du projet et de l'activité
 - Une présentation des produits ou des prestations
 - Les éléments financiers : plan de financement, compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- Charte des engagements réciproques (signée le jour de votre rendez-vous)
- Dossier de demande complétée et signée
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Kbis de moins de 3 mois
- Derniers bilans de l'entreprise et comptes de résultats ou avis d'imposition (pour le régime microentreprise)

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES QUI POURRONT VOUS ETRE DEMANDÉES LORS DE L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

- Attestation de régularité sociale (URSAFF,...) et fiscale de l'entreprise
- 3 derniers relevés de compte bancaire de l'entreprise
- Echéanciers des crédits en cours de la société ou de l'entreprise
- Statuts si création d'une société (SARL, SAS, EURL, SASU, ...)
- Bail commercial ou promesse si nécessaire
- Devis/Factures proformas des investissements (si achat de véhicule, fournir une copie du permis de conduire)
- Dernier avis d'imposition
- Lettres d'intention/ commandes / contrats (en cours ou déjà signés)
- Diplômes
- 3 derniers relevés de compte personnel
- RIB personnel
- Bordereau de situation fiscale
- Devis d'assurance (véhicule, local, matériel, ...)

Pièces à fournir

Prêt d'honneur Initiative Croissance

Nous nous réservons le droit de ne pas donner suite à votre demande si votre dossier est incomplet et ce préalablement au comité d'agrément.

Les pièces demandées ne sont pas exhaustives et l'instruction de la demande de prêt d'honneur par le chargé de mission ne se réduit pas à la réception des documents.



Réception de vos pièces par mail : contact@initiative-reunion.fr ou dépôt physique au siège à Saint-Paul



VOUS ÊTES CRÉATEUR/ CRÉATRICE OU REPRENEUR D'ENTREPRISE ?

Adoptez les **bons réflexes** : commencez par créer votre **Pass Créa gratuitement** en vous faisant accompagner par l'un de nos réseaux **partenaires Cap Créa**.



En savoir plus



www.bpifrance-creation.fr/je-cree-mon-pass-crea



Mon accompagnement

Un carnet d'adresses qualifié, adapté à votre profil vous permet de prendre rendez-vous avec l'organisme le plus pertinent proche de chez vous pour vous accompagner dans votre aventure entrepreneuriale.